

**THÉORIE MICROÉCONOMIQUE I
ECO 2544**

PROFESSEUR : GAMAL ATALLAH

ÉTÉ 2019

Horaire du cours : Lundi 17h30 – 20h20
Mercredi 17h30 – 20h20
Salle : CRX C309
Bureau : FSS 9024
Heures de bureau : Lundi 15h30 – 16h30
Mercredi 15h30 – 16h30
Téléphone : 613-562-5800 (1695)
Courriel : gatallah@uottawa.ca

DESCRIPTION OFFICIELLE

Théorie microéconomique normative et positive. Statique et statique comparée. Le marché : offre, demande, élasticité. Concurrence parfaite. Décisions du consommateur : préférence, fonction d'utilité, cartes d'indifférence, contrainte budgétaire, effets de revenu et de substitution, fonction de demande, préférence révélée. Décisions de l'entreprise : technologie, fonction de production, économies d'échelle, fonctions de coût, profit. Court et long terme. Équilibre de l'industrie. Facteurs de production: capital, travail, ressources naturelles. Rente et quasi-rente.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours constitue une introduction à la microéconomie analytique. Axé sur le développement du “mécanisme de marché”, il est essentiel pour une compréhension du comportement économique des entreprises et des ménages. Ce cours devrait vous fournir les outils conceptuels pour modéliser des problèmes économiques simples et en dégager les composantes fondamentales. Il couvre en profondeur des concepts fondamentaux de la microéconomie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Dans la première partie du cours, nous analyserons la théorie du consommateur: ses préférences, ses choix et sa demande. Dans un deuxième temps, l'analyse sera concentrée sur le surplus des

consommateurs et l'agrégation des demandes individuelles. Dans la troisième partie, nous aborderons la théorie de la firme: sa technologie, ses coûts, ses profits et son offre.

La présence au cours, la lecture du manuel (avant et après le cours), ainsi que la résolution des exercices de fins de chapitres et du manuel d'exercices sont essentielles pour une bonne performance dans ce cours.

Le cours est doté d'un site Campus Virtuel <https://saea.uottawa.ca/site/fr/cv-page-d-accueil> qui sera utilisé pour communiquer des informations diverses concernant le cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen Intra I	45% ou 15%	3 juillet
Examen Intra II	45% ou 15%	15 juillet
Examen final	40%	30 juillet

Pour chaque étudiant(e), le meilleur Intra comptera pour 45%, alors que le moins bon Intra comptera pour 15%.

Date de l'examen final différé (avec justification médicale officielle écrite): 16 août.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Varian, H. R., *Introduction à la microéconomie*.

Bergstrom et Varian, *Exercices de microéconomie: 1. Premier cycle. Notions fondamentales*.

PROGRAMME DE COURS ET DE LECTURES

Chapitre		Exercices
2	La contrainte budgétaire	Tous
3	Les préférences	Tous
4	L'utilité	Tous
5	Le choix	Tous
6	La demande	Tous sauf 5.12
7	Les préférences révélées	Tous sauf 6.10 à 6.12
8	L'équation de Slutsky	Tous
14	Le surplus du consommateur	Tous
15	La demande du marché	Tous sauf 9.4
19	La technologie	Tous
20	La maximisation du profit	Tous sauf 12.5 à 12.8 et 12.11
21	La minimisation du coût	Tous sauf 13.8
22	Les courbes de coût	Tous
23	L'offre de la firme	Tous sauf 15.5
24	L'offre de la branche	Tous sauf 16.1 à 16.3
25	Le monopole	Tous

Des modifications pourraient être apportées au programme en cours de session.

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiels, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, visitez le site Web <http://www.uOttawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/>

Des ressources pour vous

CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ - <http://sciencessociales.uottawa.ca/mentorat/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRE - <http://sass.uottawa.ca/fr/redaction>

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

SERVICE DE COUNSELLING - <http://sass.uottawa.ca/fr/personnel>

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants :

- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude

BUREAU DES DROITS DE LA PERSONNE - <https://www.uottawa.ca/respect/fr>

Mandat:

Assurer le leadership dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des procédures et des pratiques en matière de diversité, d'inclusion, d'équité, d'accessibilité et de prévention du harcèlement et de la discrimination.

Coordonnées :

1, rue Stewart (rez-de-chaussée, pièce 121) - Tél. : 613-562-5222 / Courriel : respect@uOttawa.ca

SERVICE D'ACCÈS - <http://sass.uottawa.ca/fr/acces>

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdit , handicap visuel, probl mes de sant  physique prolong e, probl me de sant  mentale. Le Service d'acc s et la communaut  universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de d velopper et de maintenir votre autonomie ainsi que de r aliser votre plein potentiel tout au long de vos  tudes universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous sont offerts avec expertise, professionnalisme et confidentialit .

Si votre participation   la vie universitaire est compromise et que des mesures adapt es s'imposent (adaptation physique, mesures adapt es pour les examens, strat gies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire conna tre votre situation au service d'acc s le plus t t possible :

- en personne au centre universitaire, bureau 339
- en ligne   <http://sass.uottawa.ca/fr/access/registration>
- par t l phone au 613-562-5976

Dates limites pour les demandes de mesures adapt es pour les examens :

- **Examens de mi-session, tests, examens diff r s** : 7 jours ouvrables avant la date de l'examen, du test ou de toute autre  valuation  crite (excluant le jour de l'examen).
- **Examens finals** :
 - 15 novembre pour la session d'automne
 - 15 mars pour la session d'hiver
 - 7 jours ouvrables avant la date de l'examen pour la session printemps/ t  (excluant le jour de l'examen)

CENTRE DE D VELOPPEMENT DE CARRI RE - <http://sass.uottawa.ca/fr/carrieres>

Le centre de d veloppement de carri re vous offre une vari t  de services et de ressources en d veloppement de carri re qui vous permettent de reconnaître et de mettre en valeur les comp tences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le march  du travail.

CENTRE DE RESSOURCES POUR  TUDIANTS -

<http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>

Les centres de ressources pour  tudiants ont comme objectifs de r pondre   une foule de besoins vari s. Consultez la liste des centres.

Attention à la fraude scolaire !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeures permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : <http://sciencessociales.uottawa.ca/etudiants/premier-cycle/guide-redaction>

Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/accueil.php>.

Vous pouvez également vous référer au guide étudiant sur l'intégrité : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/documents/2011/integrite-dans-les-etudes-guide-de-l-etudiant.pdf>

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante : <http://www.uottawa.ca/gouvernance/reglements-scolaires.html#r72>